

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mai 2021, MOTION DU GROUPE PLR :

« Pour intégrer les associations locales à l'élaboration du nouveau plan directeur communal (PDCom) »

Considérant :

- Qu'en terme d'aménagement du territoire, les instances cantonales souhaitent trop souvent passer en force, imposer un développement qui ne convient pas aux populations locales et qui nient leurs souhaits ou besoins ;
- Que les récents grands projets de développement urbains et territoriaux ont suscité de nombreuses oppositions parmi la population ;
- Que ces oppositions sont relayées par les associations locales, très actives ;
- Que les deux derniers projets de déclassements de terrains et secteurs dans notre région (Cointrin et Pré-du-Stand) ont été rejetés en votation populaire ;
- Que les mêmes associations locales ont été très actives dans les campagnes concernées et ont de ce fait fortement contribué au résultat des votes ;
- Que malgré les qualités et la représentativité de notre démocratie directe, le souhait d'inclusion des groupements actifs hors de la politique traditionnelle se fait entendre.

Pour ces raisons, la fraction PLR invite le Conseil Municipal à demander au Conseil Administratif :

- D'associer à l'élaboration du plan directeur communal de 2^e génération, actuellement en cours d'étude, les associations, établies sur la commune ou bénéficiant d'une antenne locale dont les statuts leur donnent une légitimité à s'intéresser aux questions traitant de l'aménagement du territoire ;
- De créer, en parallèle du « groupe de travail pour le plan directeur communal », un groupe de travail ouvert aux associations ayant les qualités requises qui en feraient la demande ;
- D'auditionner, à chaque séance du « groupe de travail pour le plan directeur communal », un délégué du groupe de travail des associations afin de rapporter leur travail et d'étudier sa prise en compte.
- De désigner un délégué et un suppléant auprès du groupe de travail des associations qui fera également rapport au « groupe de travail pour le plan directeur communal ».

En conclusion :

Le groupe PLR souhaite que la ville du Grand-Saconnex tire profit de son tissu associatif et citoyen pour dessiner son futur visage. Afin que les évolutions de notre territoire et les importantes études financées par les deniers publics ne soient pas vaines, il est important que les consultations soient menées à tous les niveaux.

Pour ces raisons, la fraction PLR du Conseil Municipal vous remercie de faire bon accueil à la présente motion.

Pour le groupe PLR :

Raymond Chabry

Jean-Claude Cudré

Claudine Perrotin Duret

Matthieu Steiner

Valérie Tissot-Buchoux



Séance du Conseil municipal du 31 Mai 2021

Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux :

Andris Beaubrun Pascale, Bise Gerard, Bradley Francisco, Concha Celtia, Prieto Antonio, Pruncu Cutile Angelica, Sintado Carlos, Veiga Löffel Damian, Vonlanthen Valérie

Pour la fraction des Vert.e.s du Grand-Saconnex

MOTION :

Une Assemblée Citoyenne pour une commune en transition

Considérant :

- Que les émissions de CO2 et la destruction de la biodiversité continuent à s'aggraver, qu'il faut par conséquent accélérer la transition écologique et que la rapidité avec laquelle les politiques publiques doivent être mises en œuvre est essentielle.
- Qu'il faut adopter une procédure de co-construction des solutions pour permettre de mobiliser l'intelligence collective et d'enclencher ensemble une profonde transformation de nos modes de vie induite par les changements climatiques.
- Qu'une assemblée permet de donner davantage de place à la participation citoyenne dans la décision publique et constitue une réponse qui viendrait compléter et renforcer le système de démocratie représentative de notre commune.
- Que cette nouvelle forme de participation citoyenne a fait ses preuves en Suisse et à l'étranger dont il existe de nombreux exemples tel que le Forum citoyen genevois, la Convention Constitutionnelle irlandaise (1), le G1000 belge (2), la Convention Citoyenne pour le Climat française (3) ou encore la Commissions Délibératives des Parlements bruxellois.
- Que, en initiant cette nouvelle forme de mobilisation de la société civile, la commune du Grand-Saconnex peut faire figure de précurseur et de modèle dans la mise en œuvre démocratique de la transition écologique et solidaire.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif ainsi que la commission « Transition et démocratie » à :

- Mettre en place une Assemblée Citoyenne Communale (ACC) délibérative, indépendante et affranchie d'une mouvance quelconque, d'un parti ou d'un candidat.

- Lui donner pour mandat d’accélérer la lutte contre le changement climatique et l’écocide en définissant une série de mesure à mettre en place sur la commune permettant d’atteindre cet objectif dans un esprit de justice sociale (en s’appuyant notamment sur les objectifs fixés par le plan climat cantonal (4) et la stratégie biodiversité (5)).
- Proposer un lieu de débat et d’échange dans lequel les citoyen.ne.s peuvent capitaliser leurs idées et recevoir des informations (rencontrer des groupes d’intérêt, interroger des experts et/ou d’autres citoyen.ne.s).
- Permettre que l’ACC soit transparente et que tous les débats soient filmés et diffusés largement au public et que tou.te.s les habitants du Grand-Saconnex n’ayant pas été tirés au sort puissent apporter leur contribution par voie numérique par exemple.
- Mandater un groupe de coordination indépendant et impartial chargé d’organiser cette ACC. Il doit notamment définir les modalités d’un tirage au sort citoyen (illustrant la diversité des âges, des genres, des situations socio-professionnelles et des zones géographiques de la commune du Grand-Saconnex), inviter des intervenants et désigner des facilitateurs.
- Nommer un groupe afin de surveiller l’ensemble du processus et d’assurer que les principes de la conception de l’ACC soient respectés.
- S’engager à répondre publiquement aux propositions qui émanent de l’ACC et de les mettre en œuvre.

Merci de faire bon accueil à cette motion.

Références :

Maye, S., « *Je manifeste ou je vote?* » *Analyse des actions politiques formelles et informelles en Suisse* », (Dissertation de doctorat, University of Geneva), 2019.

Sintomer, Y., « Une crise de la représentation qui n’en finit pas » in *Petite histoire de l’expérimentation démocratique*, 2011, pp. 15-38,

Boughaba, Y., « Participation politique et origines nationales: une analyse de la mobilisation électorale dans une ville populaire en Suisse » in *L’Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, (23), 2014.

(1) Jane Suiter, David M. Farrel, Clodagh Harris, Eoin O’Malley (trad. Par Xavier Blandin), “La première convention constitutionnelle irlandaise (2013-2014) : un dispositif délibératif à fort légitimité ? » in *Participation*, 2019/1 (n°23), pp. 123-146.

(2) Raphaëlle d’Yvoire, « Le G1000 belge, modèle de concertation citoyenne ? » in *La Croix*, 11.5.2017

(3) « Les 149 propositions de la convention citoyenne pour le climat » in *La Voix du Nord*, 29.6.2020

(4) Plan climat cantonal. Volet 1 et 2. Service cantonal du Département. Adopté par le Conseil d’Etat le 20 décembre 2017